



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 14 décembre 2023

Date de convocation : 07 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 74

Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Ors, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/138 portant augmentation des tarifs du crématorium

Membres présents (54 titulaires et 1 suppléant) : WAXIN Vincent, VIREMOUNEIX-DELHAYE Evelyne (S), HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, DAUCHET Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : DOYER Claude, BONIFACE Patrice, HAVART Ludovic

Membres absents (7) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, RIQUET Alain, TRIOUX COURBET Sandrine, MAILLY Chantal

Membres ayant donné procuration (9) : BASQUIN Alexandre à DUDANT Pierre-Henri, PORTIER Carole à WAXIN Vincent, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, COLLIN Denis à RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine à POULAIN Bernard, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GOURAUD Francis à GOETGHELUCK Alain, JUMEAUX Stéphane à OLIVIER Jacques, DOERLER-DESENNE Axelle à QUEVREUX Patrice

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/138 portant augmentation des tarifs du crématorium

Considérant que les tarifs du crématorium n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2020,

Considérant la hausse des coûts de l'électricité,

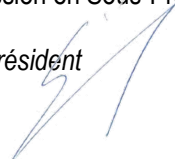


Considérant que l'augmentation moyenne du prix d'une crémation en France entre 2022 et 2023 est de + 12 % et que le prix moyen TTC d'une crémation est de 757 € (source sénior Média),

Dans un souci d'équilibre budgétaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée valide les tarifs ci-dessous applicables au 1^{er} février 2024 :

Prestations	Tarifs actuels	Tarifs au 1er février 2024
Crémation avec cérémonie adulte	670 €	750 €
Crémation avec recueillement	567 €	635 €
Crémation seule	464 €	520 €
Crémation Hors Côtes	1 000 €	1 120 €
Crémation enfant de moins de 12 ans	310 €	347 €
Crémation enfant né sans vie	120 €	120 € (*)
Dépôt d'urne le 1er mois	GRATUIT	GRATUIT
Du 2 ^{ème} au 6 ^{ème} mois	33 €	37 €
Du 7 ^{ème} au 12 ^{ème} mois	52 €	58 €
Location salle de convivialité	155 €	174 €
Location salle de cérémonie	170 €	190 €
Cercueil inhumé depuis moins de 5 ans	567 €	635 €
Cercueil inhumé depuis plus de 5 ans	309 €	346 €
Restes de plusieurs corps exhumés	309 €	346 €
Dispersion Jardin du Souvenir	77 €	86 €
Plaquette de stèle	31 €	35 €

(*) Compte tenu du peu de crémations et des tarifs appliqués dans les autres crématoriums, il est proposé de maintenir ce tarif.

Acte rendu exécutoire par Publication le 18/12/2023 Transmission en Sous-Préfecture le 18/12/2023 Vu, Le Président 	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional  Serge SIMEON 
--	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_138
Objet :	Délibération 2023/138 portant augmentation des tarifs du crématorium
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-200030633-20231214-2023_138-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231214-2023_138-DE-1-1_0.xml	text/xml	886 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2023_138.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20231214-2023_138-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	440.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	18 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 décembre 2023 à 11h32min00s	Reçu par le MI le 2023-12-18